

12.05.2023

# Le NCSC publie son rapport semestriel et met l'accent sur la cybersécurité des PME

**La Suisse est une nation de PME. Elle abrite en effet une grande variété de petites et moyennes entreprises aux exigences très disparates et qui opèrent dans les domaines et dans les contextes les plus divers. Il ne peut donc y avoir de solution unique pour leurs problèmes de cybersécurité.**

Dans son rapport semestriel 2022/II, le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) indique clairement que les grandes entreprises ne sont pas les seules à être visées par les cybercriminels et que les PME représentent à leurs yeux des cibles tout aussi intéressantes. Il peut s'agir d'attaques opportunistes, selon le principe de l'arrosoir, ou d'attaques ciblant des données particulièrement sensibles des PME.

Aussi différentes soient-elles, les PME possèdent un point commun, à savoir des ressources souvent limitées qui ne leur permettent pas de se doter d'un grand service dédié à la sécurité. Pour une PME, être capable de développer et de mettre en œuvre des connaissances spécialisées en cybersécurité, dans tous ses secteurs d'activité et niveaux hiérarchiques, sans que cela ne pèse sur son dynamisme économique, serait un atout de taille à l'ère du tout numérique. Florian Schütz, délégué fédéral à la cybersécurité, plaide pour une approche commune : l'administration publique, l'économie, la science et la société doivent travailler main dans la main pour que le pays des PME qu'est la Suisse puisse bénéficier de cet avantage.

En tant que centre de compétences, « eBanking – en toute sécurité ! » y contribue en transmettant les connaissances sous la forme de formations, sessions didactiques et lettres d'information. En particulier, EBAS organise cette année encore des formations en ligne spécialement conçues pour les PME. La première partie est consacrée aux menaces actuelles qui sont présentées à partir d'exemples et de faits récents. La deuxième partie fait le point sur les étapes et les premières mesures à prendre pour améliorer la sécurité de l'information et la protection des données. L'objectif est de fournir aux participants les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent poser ensuite les bonnes questions aux bons endroits dans leur entreprise.

La prochaine **formation en ligne consacrée aux PME** est prévue le **27.06.2023**. Faites le premier pas pour améliorer la sécurité de l'information dans votre entreprise et [inscrivez-vous \(https://www.ebas.ch/fr/formation-pour-les-pme/\)](https://www.ebas.ch/fr/formation-pour-les-pme/) à la formation.

Pour télécharger le rapport semestriel complet, cliquez [ici \(https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home/dokumentation/berichte/lageberichte.html\)](https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home/dokumentation/berichte/lageberichte.html).